



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

30 mars 2021

### **Autoroute A9 – Tronçon Sierre Est – Loèche/La Souste Est Décision d'approbation des plans**

**Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a clos la procédure d'approbation des plans pour la réalisation de l'autoroute A9 à travers le Bois de Finges et a approuvé le projet. Il s'agit d'une étape importante dans la construction du tronçon de l'autoroute entre Sierre Est et Loèche/La Souste Est.**

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a achevé la procédure d'approbation des plans du projet définitif de l'autoroute A9 à travers le Bois de Finges et a approuvé le projet. Il s'agit d'une étape importante pour ce tronçon d'autoroute entre Sierre Est et Loèche/La Souste Est, pour le puits de pompage de Salquenen et de Sierre et le système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC) ainsi que pour le cheminement piéton et la passerelle sur le Rhône.

Même si le Maître de l'ouvrage a pu trouver des solutions à l'amiable avec une grande partie des opposants, la procédure d'approbation des plans n'a pas permis d'aboutir au retrait de toutes les oppositions au projet. Environ 40 oppositions ont été traitées dans le cadre de la décision d'approbation.

La décision d'approbation des plans du DETEC peut être contestée par les opposants devant le Tribunal administratif fédéral, puis peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal fédéral. Si aucun recours n'est déposé, la planification et les premiers travaux pourront commencer cette année encore.

Le projet définitif du tronçon de l'autoroute A9 à travers le Bois de Finges s'étend de la jonction de Sierre-Est à la Souste où il rejoint le tronçon en service ouvert en novembre 2016. 75% du tracé d'autoroute à travers Finges, d'une longueur de 8.5 kilomètres, sera souterrain (tranchées couvertes et tunnels). Ces infrastructures répondront à un standard de pointe en matière de gestion environnementale et paysagère, le périmètre de Finges étant protégé à plusieurs égards. A ce stade, les coûts totaux du projet définitif sont devisés à 935 millions de francs.

#### **Personnes de contact**

**Jacques Melly**, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement,  
027 606 33 05

**Martin Hutter**, chef du Service de la construction des routes nationales, 027 606 97 00

